

REFORME DU PRIMAIRE REORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE DANS L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Dans le cadre de la réforme du primaire, à la rentrée 2008, l'académie de Versailles a mis en place la nouvelle organisation du temps scolaire.

Les cours du samedi matin ont été supprimés et les deux heures libérées sont utilisées sous forme d'une aide personnalisée en faveur des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Chaque école organise cette aide en coordination avec l'Inspecteur de l'Education Nationale et après accord avec les différents partenaires (avant les cours, à la pause du midi, après les cours...).

Dans l'académie de Versailles, cette aide est proposée depuis le 1^{er} octobre à **près de 102 000 élèves (soit près de 18% des effectifs)**

	Nombre d'élèves
Essonne	29 217
Yvelines	20 235
Hauts-de-Seine	27 411
Val-d'Oise	24 841
Académie	101 704

La répartition de cette aide dans la journée s'établit globalement de la façon suivante :

- 51% des élèves reçoivent cette aide pendant la pause méridienne ;
- 29% reçoivent l'aide après la classe.
- 17% le matin
- 3% le mercredi

Selon les départements, les décisions prises par les conseils d'école, cette aide individualisée est proposée de la manière suivante :

	Académie	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-d'Oise
4x30 min	57%	44%	72%	71%	4%
2x1 h	28%	28%	15%	8%	88%
3x40 min	13%	23%	10%	19%	2%
1x2 h	2%	5%	3%	1%	6%

Le Recteur d'Académie, Alain Boissinot, a demandé aux Inspecteurs d'Académie que l'on puisse établir un 1^{er} bilan à la fin de ce premier trimestre afin de faire :

- Evoluer, selon les besoins des élèves, le nombre d'élèves qui bénéficient de cette aide ;
- Evaluer le dispositif dans son ensemble.

Contacts :

Rectorat de Versailles
Service Communication
Laurence Gentil, Dominique Patard
Tél. 01 30 83 40 50